

### Indemnité du trésorier

Pour 2015, cette indemnité s'élève à **245,09 €**. Votée à la majorité.

### Indemnité des agents recenseurs

Rosemary Robert, épouse Cornitte, agent recenseur bénéficiera d'une indemnité de **600 € bruts** tandis que Véronique Bourquin, secrétaire de mairie, sera coordonnateur d'enquête et sera rémunérée à hauteur de **200 € bruts**. A savoir que la subvention de l'Etat sera de **429 €**.

### Dissolution du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

L'article 79 de la loi NOTRE rend les CCAS facultatifs dans les communes de moins de 1 500 habitants, soit 30 000 communes en France. Le conseil municipal vote à l'unanimité **contre** cette dissolution.

### Abribus

Les prix sur catalogues sont de l'ordre de **3 000 €**, installation non comprise. D'autres devis seront demandés à des artisans locaux.

### Devis chaudière de la chapelle

La chaudière est tombée en panne le jour du repas des anciens. Un devis Sanitech de **532 € HT** est **approuvé à l'unanimité**.

### Amortissement chauffe-eau du logement communal

Ce chauffe-eau d'un montant de **538,50 €** sera amorti sur trois ans.

### Règlement de l'eau

Le règlement communal de l'eau est **approuvé à l'unanimité**. Si un usager le souhaite, il peut en demander une copie en mairie.

### Projet SDCI (Schéma départemental de Coopération Intercommunale)

Notre secteur comprendrait les Communautés de Communes des Marches de Lorraine, du Pays de la Saône Vosgienne, du Pays de Saône et Madon avec extension à la commune de Grandrupt de Bains. D'une surface de 701,21 km<sup>2</sup>, cette nouvelle organisation compterait 62 communes pour une population de 12 832 habitants. Le conseil municipal se prononce à **l'unanimité contre cette fusion**.

### Encore un point sur la téléphonie ...

Le vendredi 11 Décembre 2015, un agent mandaté par les quatre opérateurs téléphoniques (SFR, Bouygues, Free et Orange) est venu effectuer des contrôles dans le village. Il s'avère qu'après avoir effectué des mesures à cinq points différents dans un périmètre de 500 mètres autour de la mairie, l'agent nous indique que les opérateurs Free et Orange sont présents partout dans le village et notre commune n'est donc pas considérée en zone blanche. Cette étude va impacter les travaux téléphoniques dans les villages, la priorité étant donnée aux communes les plus sinistrées. Dans notre secteur, seule la commune d'Isches est en zone blanche.

### Quelques soucis d'eau !!!

Des fuites d'eau sont venues perturber les fêtes de fin d'année et le problème n'est toujours pas résolu. Il faudrait vraiment songer à programmer des travaux régulièrement sur le réseau d'eau. En effet, le budget de l'eau à Senaide était excédentaire de **72 896,30 €** l'an dernier et il serait judicieux de réparer des fuites et changer des conduites chaque année plutôt que de garder l'argent du contribuable en caisse. De nombreuses rues ont été refaites à Senaide et, par souci d'économie, il aurait fallu à ce moment-là, refaire aussi les conduites d'eau dans ces rues. En effet, le terrassement était en chantier et le coût aurait été moindre rue des Roises, rue de Bourbonne ou rue du Pré Moiré .....



Pour rappel, le prix du m<sup>3</sup> d'eau est de 0.65 € ( $\leq 150\text{m}^3$ ) ou 0.46 € ( $> 150\text{m}^3$ ). Il faut ajouter à ce prix une redevance pour pollution de 0.28 € le m<sup>3</sup>.

A noter que depuis plusieurs mois, les cloches du village ne sonnent plus normalement. Peut-être reviendront-elles de Rome réparées le 27 Mars ???